



rupture de bail avant fin pour cause de surendettement

Par **vf86**, le **09/08/2009** à **23:25**

Bonjour,

après déménagement pour raison professionnelle, mise en vente de ma maison, infructueux depuis juin 2008

je suis actuellement en situation de surendettement .La banque de France à accepté et m'accorde un moratoire de 18 mois pour vendre ma maison. le problème c'est que je l'ai loué pour diminuer mes problèmes financiers, la banque de France à bien intégrer ce fait, mais aucune agence immobilière en tant de crise actuelle de l'immobilier ne pense vendre ma maison avec des locataire qui ont un bail jusqu'au 1er avril 2012.

Existe t il une solution légale pour les faire partir rapidement pour que ma maison soit vendable ? dans ce cas de moratoire et de surendettement ?

cordialement